

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 22 (1884)  
**Heft:** 19

**Artikel:** Un singulier banquet  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-188237>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
SUISSE : un an . . . . 4 fr. 50  
six mois . . . 2 fr. 50  
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES :**  
La ligne ou son espace, 15 c.  
Pour l'étranger, 20 cent.

### Les véritables statues du Palais de Justice.

Depuis de longs mois, une grossière construction en bois, à demi suspendue à la façade méridionale du Palais de Justice, nous ménageait une agréable surprise. On savait que derrière ces cloisons un artiste de grand mérite se livrait à un travail décoratif; on entendait les coups de maillet du ciseleur, mais c'était tout. Que sortirait-il de là ?... mystère pour les uns, idée vague pour les autres.

Un assez grand nombre de personnes avaient même à ce sujet certaines appréhensions, et cela se comprend. En songeant à l'immense chauve-souris perchée sur la toiture, du côté nord, entre deux compagnons fabuleux, à mine rébarbative, les trois de provenance germanique, il était bien naturel de se demander ce que le sort nous réservait derrière la trop discrète cage de bois.

Ces doutes ne seraient sans doute nés chez personne, si l'on avait su dès l'origine que M. Iguel était complètement innocent de l'effroi causé par cet être dont les ailes menaçantes se détachent si singulièrement, la nuit, sur l'horizon.

En effet, ceux qui ont eu le plaisir de passer quelquefois la soirée en compagnie de cet artiste à la fois si aimable et si simple, qui venait régulièrement fumer sa bouffarde de St-Claude au Grand-Pont, après le travail pénible et attachant de la journée; ceux qui ont pu jouir des choses si intéressantes dont il émaillait sans cesse la conversation, ne pouvaient douter un instant que son ciseau ne nous laissât une œuvre belle, agréable à l'œil, savamment et grandement conçue.

Le voile est tombé l'autre jour. L'effet est vraiment superbe. Donnez-vous la peine — ou plutôt le plaisir, — d'aller l'admirer demain, sur Montbenon, par ce beau soleil de printemps !

Au milieu de cette décoration, se trouve le groupe de l'*Helvétie*, grande et noble figure ayant à sa droite la *Force*, à sa gauche la *Loi*, caractérisant ensemble l'idée de la justice.

La *Force*, assise, la main droite appuyée sur un faisceau de licteur, l'autre tenant un glaive, semble regarder l'*Helvétie* avec douceur et lui dire : « Je ne suis point pour toi la force sanguinaire et brutale, mais la force basée sur le droit et l'équité.

La *Loi*, le bras droit appuyé sur une table de la loi, recueillie et pensive, semble quelque peu sou-

cieuse d'arranger tous ces enfants gâtés de la Suisse, qui jouissent de tant de libertés.

Aux extrémités de l'entablement, deux autres groupes de jeunes hommes figurent, l'un *l'Expose d'une cause*, l'autre le *Jugement*. Quelques personnes ont critiqué leur complète nudité; hélas ! s'il s'agit de plaideurs et de plaidoyers, il ne font que personnaliser le proverbe toujours vrai que celui qui perd un procès s'en retourne nu, et celui qui le gagne, en chemise. — C'est égal, le travail décoratif de M. Iguel est bien beau !

L. M.

### Un singulier banquet.

Nous avons déjà parlé, dans le temps, de l'association qui s'est fondée à Londres, dans le but de ramener au bien les condamnés libérés; cette association offre annuellement à ses protégés un banquet qui ne manque certes pas de fournir l'objet de nombreuses et piquantes observations à ceux qui se livrent à l'étude des questions sociales. Le dernier de ces banquets a été tout particulièrement remarqué, non-seulement par son aspect toujours étrange, mais par les curieux discours qui y ont été prononcés.

Le souper a commencé un peu après sept heures. Il se composait de viande froide, de fromage, de tarte, et pour boisson du thé. Le repas terminé, les convives ont été conduits à la chapelle pour y tenir le meeting de rigueur, sous la direction du président de la commission des prisons.

Après avoir entonné l'hymne : *Relève celui qui tombe*, le chapelain de la mission a exposé les procédés et les résultats de l'association. Chaque matin, un de ses membres se tient à la porte de la grande prison du Cold Bath Fields, qui renferme 1,200 prisonniers. Il attend ceux qui sortent après avoir fini leur temps, les invite à venir déjeuner à Elm street. Là, chacun d'eux est questionné, et, une fois leurs aptitudes connues, on cherche le moyen de leur créer une position qui leur permette de gagner leur vie et les arrache à leur existence criminelle.

5,502 déjeuners ont été offerts dans ces conditions pendant le cours de l'année. Mais, sur ce nombre de libérés, 537 ont demandé et obtenu des secours ultérieurs en argent, vêtements, outils, etc. ; les autres ont préféré reprendre leur métier de voleur.

Malheureusement, les ressources de l'association sont insuffisantes, et souvent on est obligé de refu-

ser des libérés envoyés par les directeurs ou les aumôniers de prison.

Cet exposé fini, le président et un des membres de l'association, sir Emilius, ont successivement pris la parole. Ce dernier a insisté sur l'erreur commise par les voleurs sans expérience, lesquels se figurent toujours qu'ils ne seront pas pris.

« Le gros de vos profits, a-t-il ajouté, ne reste pas entre vos mains. Il passe dans celle des receleurs. Vous voyez donc que ce qu'il y a encore de plus profitable, c'est d'être honnête homme. »

Sir Robert Carden, au cours d'une allocution fort applaudie, a provoqué un grand éclat de rire par une observation : « Quelques-uns d'entre vous doivent me connaître, dit-il ; et moi aussi, je reconnais toujours un voleur à son air. »

La parole a ensuite été donnée aux invités. Quatre voleurs, ramenés au bien, ont raconté leur vie passée ; l'un d'eux avait l'élocution remarquablement facile et élégante. Un autre, âgé seulement de vingt-neuf ans, avait déjà passé onze ans en prison.

L'ancien directeur de la prison de Cold Bath Fields a prononcé à son tour un discours vivement applaudi : « Dans mes vingt-quatre ans de direction, a-t-il dit, 250,000 prisonniers m'ont passé par les mains. Parmi eux, il se trouvait bon nombre d'hommes supérieurs. »

L'orateur condamne fortement l'emploi du *treadmill*, instrument de travail qui devient presque un instrument de torture. C'est un grand cylindre horizontal tournant sur son axe, comme une cage d'écurie, et que le condamné fait tourner en marchant, comme cet animal. La seule différence, c'est que l'écurie est placé à l'intérieur du cylindre, tandis que l'homme se trouve à l'extérieur.

Le treuil des carriers peut donner une idée de cet appareil. Seulement, le *treadmill* est d'un petit diamètre et a une assez grande longueur, ce qui permet d'y employer une dizaine d'hommes sur la même ligne horizontale.

On dit, dans les *Traité de mécanique pratique*, que pour tirer de la force musculaire de l'homme le plus grand effet utile, il faut l'employer comme moteur, en appliquant son poids à l'extrémité d'un levier. C'est sur ce principe qu'est fondé le *treadmill*. Mais cet effet le plus utile est aussi le plus monotone, le plus ennuyeux à produire ; sans compter que, si l'on incline une marche de cet escalier tournant, on s'écorche la jambe et l'on peut s'estropier.

« Je sais ce que c'est que le *treadmill*, a-t-il ajouté en terminant, j'y ai mis sept cents hommes par jour pendant vingt ans. Eh bien ! je l'ai vu casser des bras et des jambes, et jamais ne servir à rien d'utile. Quand on l'a brûlé à la prison de Cold Bath Fields, je n'en ai donc pas été fâché. »

Tels ont été les incidents de ce banquet de voleurs, qui montre suffisamment que l'Anglais met de l'originalité dans tout, même dans les œuvres de bienfaisance. Hélas ! les résultats de cette œuvre de relèvement ne sont malheureusement pas en rapport avec les sacrifices qu'elle exige ; enfin n'aurait-

elle transformé qu'un coquin sur dix en honnête homme, que ce serait déjà beaucoup.

Notre commission de clémence pourrait peut-être puiser dans l'étude de cette institution d'utiles enseignements à appliquer aux malheureux qui sortent de nos établissements de détention.

*Ecuries-salons.* — Beaucoup de gens qui, chez nous, portent chapeau de soie et montre d'or, n'ont point un appartement aussi propre, aussi orné que celui où se prélassent les vaches de Broek en Hollande. Avant d'entrer, vous essuyez vos souliers à une natte étendue devant la porte ; si vous vous oubliez, on ne se gêne pas pour vous rappeler à l'ordre. Les étables sont pavées de briques de différentes couleurs, et d'une propreté exquise ; les parois sont revêtues de bois de sapin, les fenêtres ornées de rideaux de mousseline et de pots de fleurs, les manégoires sont peintes, les vaches étrillées, peignées, lavées.

Pour les empêcher de se salir, on leur relève la queue à l'aide d'une ficelle attachée à un clou du plafond : une rigole qui traverse l'étable emporte continuellement les ordures ; excepté sous les pieds des bêtes, on ne voit nulle part ni un fétu ni une tache ; l'air y est si pur qu'en fermant les yeux on pourrait se croire dans un salon. Les chambres des paysans, la laiterie où l'on fait le fromage, les cours, les moindres recoins, tout est également propre et luisant.

#### A la vesita.

Cein a rudo tsandzi du lè z'autro iadzo po cein qu'ein e-t dè cein qu'on appreind à l'écoula. Ora que lè z'einfants ein dussont atant savai què lè menistrès dào vilhio teimps, n'est pas question ! s'agit dè recordà sein renasquà, sein quiet gâ lè régents militero ! N'est pas l'embarras ! lè z'einfants d'ora savont tot. Dein lo teimps, on sè conteintavè dè lão férè recordà lo catsimo, lo passadzo, lo livret et cauquèis chaumo, et l'étai tot. Lo régent lè fasai epelà su lão paletta, et liairè onna mi su lo testameint, et lè fasai chiffrà on pou, quand savai, et l'étai tot. On n'avai pas onco einveintà lo programme, et on laissivè la granmère et la jografi à cllião qu'ein aviont lezi. Et cein que lâi dioint la science naturet ! on s'ein, einquettavè atant què dâi dzerrotirès dè la serveinta à Pharaon. On savai bin que quand on voignivè ein aoton dào bio fromeint, on ne messe-nâvè pas dào navet, et que quand lè niolans étoint nai et que lo teimps bargagnivè on étai dein lo cas d'avai la pliodze ; mà on avai pas fauta dè savai por-quiet cein sè passavè dinsè ; on laissivè férè lo bon Dieu, et tot allavè bin.

Ora, on sè conteinte pas dè cein. On vao tot savai, et on n'est pas éduquà s'on ne sâ pas derè porquie lè pommès bovardès ne craisont pas su lè premio-lâi, et porquie lè bocans ont 'na berbitche. Mâ on a a bio tot cein volliâi expliquâ ; y'ein a adé dâi malins et mémameint dâi taborniô que trâovont dâi résons que vaillont atant que cein qu'on appreind dein la science naturet, coumeint vo z'allâ vairè ; et